



Non les retraités n'ont pas un niveau de vie supérieur à celui des actifs !

Dans la bataille que nous menons à la Confédération Française des Retraités contre les contrevérités que véhiculent politiques et médias nous venons de recevoir des renforts d'une centrale syndicale qui vient de publier une étude sur le niveau de vie des retraités.

Des chiffres ont longtemps circulé prétendant que le niveau de vie des retraités était supérieur à celui des actifs. Or il n'en est rien. La CFDT démontre en effet, en tenant compte de la complexité des paramètres qui contribuent au calcul, que le niveau de vie médian des retraités est inférieur de 12% à celui des personnes en emploi.

La bataille n'est pas pour autant terminée tant l'acharnement contre les retraités est grand dans les prises de parole publiques voulant justifier de mesures d'économie ciblant les seuls retraités.

Des économies sont certes nécessaires pour rétablir l'équilibre des comptes publics mais elles sont à rechercher ailleurs que dans la poche des retraités !

Paris, le 22 avril 2026

Pierre Erbs
Président, Confédération Française des Retraités (CFR)

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités : Association Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités

Vous recevez cette newsletter car vous êtes abonné à CFR - Confédération Française des Retraités avec l'adresse email leguillou.jeanclaude@neuf.fr. Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter, veuillez suivre le lien suivant : [Se désabonner](#)